



Point 13

Nouveaux petits crédits récurrents; décision

Proposition:

Le Synode décide pour l'année 2015 (et suivantes) de nouveaux petits crédits récurrents d'un montant annuel total de CHF 11'000.

1. Campagne Droit sans frontières - étape II

Compte N° 592.332.04

Crédit annuel récurrent de CHF 6'000 pour les années 2015 et 2016

Beaucoup de multinationales, le plus souvent sur la pression extérieure, se sont dotées ces dernières années de règles déontologiques dans le domaine environnemental et social. Ces initiatives ne sont pas contraignantes juridiquement. Les entreprises déterminent elles-mêmes ce que signifie «responsabilité sociale et écologique». L'ONU et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) tentent d'obliger les multinationales à mieux respecter les droits humains et les standards environnementaux.

La campagne «Droit sans frontières» s'appuie sur ces démarches entreprises au niveau international et vise à leur donner un caractère plus contraignant. Le Conseil fédéral et le Parlement sont invités à créer les bases légales pour obliger les multinationales suisses, leurs filiales et leurs fournisseurs à respecter les droits humains et les normes environnementales partout dans le monde. Concrètement, cela signifie

- que les multinationales suisses doivent prendre des mesures préalables (obligation de diligence) concernant leurs activités, leurs filiales et leurs fournisseurs pour empêcher les violations des droits humains et les infractions environnementales, ici comme ailleurs;
- que les personnes qui subissent des dommages en raison des activités de multinationales suisses, de leurs filiales ou de leurs fournisseurs ont la possibilité de porter plainte et de demander réparation.

Etant donné que la Suisse (en particulier les cantons de Genève et de Zoug) est le siège de nombreuses multinationales et qu'elle est toujours intéressée à attirer des entreprises de ce genre grâce à des impôts bas et une législation favorable aux entrepreneurs, nous devons être particulièrement attentifs à ce que les droits humains et les standards

environnementaux soient respectés. Nos partenaires du Sud nous interpellent par exemple sur le fait que dans différents pays (Guatemala, Colombie, Inde), des Maisons suisses, par exemple dans le secteur des matières premières, ne respectent pas les droits humains et que les populations concernées n'ont guère de moyens démocratiques pour se défendre.

«Droit sans frontières» réunit quelque 50 organisations suisses de droits humains et de développement, associations d'environnement et de femmes, syndicats et unions d'actionnaires "critiques". La campagne «Droit sans frontières» a été lancée à l'automne 2011. Premier succès intermédiaire : la pétition «Droit sans frontière» a pu être transmise à l'Assemblée fédérale en juin 2012 avec 135'000 signatures.

2014 a été une année d'évaluation et de réflexion sur les perspectives. La proposition retenue est d'approfondir la campagne et le débat politique par le lancement d'une initiative populaire. L'objet principal du texte de l'initiative sera l'obligation pour les entreprises ayant leur siège principal ou des activités significatives en Suisse de respecter, hors de nos frontières aussi, les droits humains reconnus au niveau international ainsi que les standards internationaux pour la protection de l'environnement. Elles doivent être rendues responsables des éventuels dommages causés par le non-respect de ces droits et de ces standards.

Il est prévu de déposer le texte de l'initiative en novembre 2014 à la Chancellerie de la Confédération. Durant la période requise entre 2015 et 2016, il s'agira surtout de récolter les signatures pour l'initiative populaire.

Par rapport à 2014 (CHF 185'000), le budget global pour 2015 et 2016 se montera à CHF 294'400, ce qui entraînera également une légère augmentation de la cotisation des organisations membres et des organisations de soutien. La contribution demandée à Refbejusso de CHF 6'000 par année correspond à celle d'une organisation de soutien de moyenne importance.

La campagne est portée par PPP, EPER et beaucoup d'autres œuvres liées à l'Eglise réformée ou aux initiatives de l'Eglise. Sa mise en œuvre politique constitue un puissant levier pour améliorer les conditions de travail et d'environnement des personnes de par le monde. Elle est considérée comme prioritaire par ces œuvres.

2. Forum suisse des droits de l'homme en Israël / Palestine : contribution au service de coordination et de projet

Compte N° 592.331.03

Crédit annuel récurrent de CHF 5'000 pour les années 2015 à 2017

Depuis des années, Israël / Palestine constitue un point fort du travail œcuménique et de développement du secteur Œcuménisme-Terre Nouvelle. Beaucoup de paroisses et de nombreux membres de notre Eglise portent cet engagement sous une forme ou sous une autre. Dans cette problématique, notre Eglise joue un rôle constructif au niveau interne comme auprès d'un public plus large; elle a atteint à cet égard une certaine notoriété. Depuis la création en 1999 du Forum suisse des droits de l'homme en Israël / Palestine, le secteur ŒETN participe activement à ce travail.

Le Forum suisse des droits de l'homme en Israël / Palestine est un groupe de travail composé d'organisations suisses ecclésiales et non-ecclésiales travaillant au Proche-Orient dans le domaine du développement et des droits humains:

Amnesty International Suisse, Caritas Suisse, mcp/cfd – organisation féminine pour la paix, Société Suisse-Palestine, EPER, le secteur ŒETN des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Horyzon – collaboration internationale des Unions Chrétiennes en Suisse, Juifs

européens pour une paix juste entre Israël et la Palestine et Solidarité Palestine - Région Bâle, participent au travail du Forum pour le respect des droits humains.

Le Forum donne des informations sur la situation des droits humains en Israël / Palestine, sur les stratégies renforçant le droit international dans le processus politique ainsi que sur les possibilités d'action de la Suisse. Au-delà du travail de coordination, il existe depuis 2012 un projet commun dans le domaine du plaidoyer (Advocacy). Durant la phase d'essai de trois ans (2012-2014) soutenue par Refbejuso avec un montant annuel de CHF 5'000, la collaboration s'est notamment établie au travers d'un projet de lobbying parlementaire. Ce projet a atteint un premier objectif en 2013 avec un voyage en Israël/Palestine de parlementaires suisses. Un deuxième voyage est en cours de préparation. De même, une étude sur les relations économiques Suisse-Israël est le fruit de la collaboration «plaidoyer et dialogue» entre les différentes organisations participant au Forum.

Comme c'est le cas pour toute problématique traitée dans un environnement international, dans le travail du plaidoyer concernant la question Israël/Palestine il existe un grand danger d'éclatement des acteurs et des activités. Il peut arriver qu'une organisation se mette en avant avec un événement, mais s'agissant de la sensibilisation de la population et de la politique en Suisse et de l'effet sur la population du lieu, de telles initiatives restent de l'ordre de l'épisodique et de l'autopromotion. Par la coordination des différents acteurs, le forum s'efforce d'établir un contrepoids aux intérêts personnels (légitimes) des diverses organisations et de se focaliser sur l'objectif commun d'une paix juste en Israël-Palestine. Du reste, toutes les organisations participant au Forum se rendent compte qu'avec leurs seules forces, elles ne seraient pas en mesure d'accomplir ce travail de plaidoyer.

Précisément dans le conflit du Proche-Orient, il est important, dans la perspective de l'efficacité du travail de plaidoyer en politique du développement, que les Eglises jouent leur rôle. Le Conseil œcuménique des Eglises nous en donne le mandat et les contacts avec nos frères et sœurs des Eglises partenaires du Proche-Orient nous y incitent. Les discussions sur la présence chrétienne au Proche-Orient et les présentations des projets du COE, de l'PIEF (Palestine Israel Ecumenical Forum) et de l'EAPPI (Ecumenical Advocacy Program Palestine Israel) à l'occasion de l'assemblée plénière du COE à Busan en 2013, étaient particulièrement prenantes. Nos partenaires en Israël / Palestine, à savoir l'Eglise luthérienne, le projet Tente des peuples et les partenaires de projet de l'EPER, avec lesquels nous entretenons des contacts directs réguliers, nous demandent toujours à nouveau un travail de sensibilisation de l'opinion et de lobbying au niveau de la société civile. A côté du travail de solidarité, de la prière et du soutien financier, ils placent beaucoup d'espoir en ce travail de sensibilisation pour améliorer la situation de vie concrète des personnes dans ces période particulièrement sombre.

Le soutien d'un service de projet du Forum suisse des droits humains par Refbejuso, comme l'ensemble du travail de Refbejuso s'agissant du Proche-Orient, représente aussi en partie la FEPS et les autres Eglises cantonales qui, dans cette thématique, ont des possibilités limitées.

Le budget pour le service de projet a été élaboré de manière très pragmatique et réaliste et, eu égard aux ressources limitées des organisations membres, ne va pas connaître de grandes modifications ces prochaines années. Au budget 2014 de CHF 27'000, le salaire du coordinateur représente de loin le plus grand poste. De nombreuses autres dépenses comme le temps de travail des collaborateurs et collaboratrices, les frais de voyage et de location sont prises en charge par les organisations membres comme prestations propres. En ce qui concerne le financement par les organisations membres, l'EPER, avec une contribution de CHF 10'000, se prononce de manière claire et méritante en faveur d'une collaboration des œuvres d'entraide dans le domaine du plaidoyer.

Le service de projet du Forum partage les locaux du Mouvement chrétien pour la paix (mcp), à Berne, ce qui garantit une proximité avec le travail du secteur CÆTN-Migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

Le Conseil synodal